

TOURNIER SARL



abattoir

FRANCE	
<i>Identification</i>	effectif : 10
<i>Contact</i>	Jacques Tournier chemin Maihols 31220 Cazères Tel : 05 61 98 40 70

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE



Les abattoirs de poulets de TOURNIER sont une entreprise familiale dirigée par trois membres de la famille (père, fils et neveu). Elle s'est installée à Cazères en juin 1997 pour mettre en place un outil de travail agréé Communauté Européenne (CE) et augmenter sa capacité de production. La capacité actuelle potentielle est de 7000 têtes par semaine environ (sur 5 jours), mais sa production est d'environ 3500 têtes par semaine, soit un chiffre d'affaires annuel de 10.5 millions de francs (1.591 millions d'euros).



TOURNIER SARL s'est installée sur une zone d'activité industrielle, dans une commune de 3200 habitants sur un secteur rural.

La commune a créé un atelier relais pour la société (financement partiel des locaux et mise en place d'une location-vente). Toutefois la municipalité ne mène pas de politique environnementale particulière.

LE CHEF D'ENTREPRISE ET L'ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de son déménagement et sous l'impulsion de ses partenaires (notamment les services vétérinaires), Jacques Tournier a décidé de mettre en place un outil de production prenant en compte l'ensemble des paramètres satisfaisant aux agréments CE, mais aussi aux exigences environnementales en améliorant les conditions de travail de son personnel.

La préoccupation majeure concernait le respect des normes d'hygiène et de sécurité, ce qui pour le secteur alimentaire, suppose un respect scrupuleux des normes environnementales.

Tournier SARL

LES ACTIONS RÉALISÉES

Les produits

La politique de TOURNIER vise à fidéliser une clientèle de professionnels par une offre de produits de qualité.

L'entreprise met en place une politique de filière en travaillant avec des petits producteurs garants de volailles élevées de manière traditionnelle notamment nourries avec des produits biologiques (ces producteurs s'interdisent l'utilisation de matières transgéniques).

Les installations

Avec l'aide d'une société de service, M. Tournier a décidé d'investir dans une installation neuve prenant en compte l'ensemble des paramètres réglementaires. Les locaux de 600 m² sont séparés en trois zones : une zone administrative (couleur verte), une zone propre (couleur bleu) composé des frigidaires, l'atelier de découpe et de conditionnement, et une zone sale (couleur rouge) composée de l'atelier d'abattage. Toutes les salles comprennent des grilles d'évacuation au sol sur bac de rétention et les effluents sont dirigés vers une station d'épuration autonome : coût total des investissements 3.4 millions de francs (515.155 euros).

Le traitement des rejets (déchets et effluents)

· M. Tournier a mis en place un système de tri sélectif des déchets : les déchets organiques (plumes, viscères, pattes...) sont repris par une société agréée par les services vétérinaires. Puisque cette dernière a le monopole, ses tarifs sont assez excessifs (coût annuel 50.300 FF. H.T., soit 7621 euros).

· La société a mis en place une station d'épuration autonome. L'entretien et le suivi du fonctionnement est assuré par M. Tournier lui-même (à raison d'environ 1 heure de travail par semaine et de deux vidanges par an). Les boues sont récupérées, stockées et éliminées par les services communaux (en pourparler). Une convention a été signée avec la mairie pour la facturation de l'eau. Celle-ci doit être revue car le coût est assez important (44.136 FF H.T. par an, soit 6.687 euros).

LES RÉSULTATS ET LES EFFETS

Les effets et résultats sont ceux attendus par l'entreprise, même s'ils n'ont pu être d'ores et déjà précisément quantifiés.

Pérennité de l'entreprise

Face à de nouvelles obligations réglementaires de plus en plus complètes, beaucoup de petits abattoirs seront amenés à disparaître s'il ne font pas les investissements nécessaires. A ceci s'ajoute une restriction du marché due à la forte concurrence des gros abattoirs.

M. Tournier a fait le choix d'être en avance sur ces directives pour avoir toutes les chances de survie. Sur une vingtaine d'abattoirs concurrents il ne devrait en rester en effet d'ici

Tournier SARL

trois à cinq ans que deux dont TOURNIER.

Argumentaire commercial

La société est en train de réaliser des plaquettes commerciales sur lesquelles seront mis en avant les investissements faits pour respecter l'environnement (y compris la qualité des produits) car cela représente un facteur de différenciation très intéressant par rapport à la concurrence.

Relations avec l'administration

Du fait de son engagement pour le respect des normes environnementales, la société est devenue un modèle régional souvent mis en avant par l'administration (services vétérinaires, Agence de l'eau...). Outre l'intérêt d'entretenir d'excellentes relations avec ces services, les administrations peuvent être prescripteurs potentiels de l'entreprise notamment vis-à-vis des collectivités locales.

Rationalisation de l'investissement

En tant que précurseur et demandeur, la société a pu bénéficier sans doute à titre exceptionnel d'aides régionales incitatives (environ 25% de l'investissement).

Améliorations des conditions de travail

Le personnel travaille dans des conditions "idéales": moins de bruit, des locaux bien organisés, une exploitation propre.

L'ensemble du personnel a bénéficié d'une formation sur les thèmes de l'hygiène et la sécurité alimentaire au travail. Les jeunes s'adaptent mieux que les personnes plus âgées : ils se sentent plus concernés par l'environnement.

«QUEL CONSEIL DONNERIEZ VOUS À UN COLLÈGUE EUROPÉEN QUI SOUHAITERAIT S'ENGAGER DANS LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT?»

«Prendre en compte l'environnement, nécessite beaucoup de temps et d'efforts mais c'est la carte de l'avenir.

Il vaut mieux faire les investissements lors du démarrage d'une installation ou profiter du bon fonctionnement financier de l'entreprise pour s'y lancer. En effet, cette organisation a un coût et les effets commerciaux ne sont pas immédiats. Je suis content d'avoir fait cette démarche.»